



Le Cause

Collectif d'associations
pour l'urgence sociale

**Rapport
d'activité
2025**

Le CausE

À l'instar des précédentes, 2025 a été à la fois une année de consolidation et de déploiement pour le CausE.

Ouvert en septembre 2024, le dispositif d'hébergement d'urgence de la Cour des Augustins a connu sa première année complète d'activité. Permettant aujourd'hui d'accueillir 57 personnes en continu, la Cour constitue un point d'ancrage central pour l'association et ses différentes activités.

C'est à cet ancrage que le CausE a consacré une partie de ses efforts en 2025. La confirmation d'une relocalisation durable de l'actuel Lieu de Répit Humanitaire dans l'ancien hôtel Admiral aux Pâquis, à l'horizon fin 2026, constitue à cet égard une avancée importante.

Les logements relais – auxquels se sont ajoutés en 2025 deux nouveaux appartements au sein de la coopérative de la Bistoquette– et ceux de transition, ouverts en 2024 dans le bâtiment annexe de la Cour, ont par ailleurs confirmé leur rôle essentiel. Ces logements répondent à des situations de plus en plus fréquentes : celles de personnes souvent actives sur le marché de l'emploi, mais exclues du logement ordinaire.

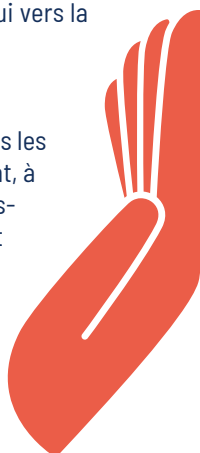
Pour autant, ce travail de terrain s'inscrit dans un contexte plus large, particulièrement préoccupant, marqué par **l'aggravation des dynamiques de précarité à Genève et par la dégradation des conditions de vie des personnes concernées**. Dans ce cadre, les réponses proposées demeurent encore trop largement structurées autour

de logiques d'urgence, souvent coûteuses, peu durables et fragmentées entre une multiplicité d'acteurs, notamment institutionnels, qui peinent à coordonner leurs efforts et à formuler, avec l'ensemble des parties prenantes, des politiques publiques à la hauteur de ces enjeux.

Construire des parcours plus sécurisés, intégrant accompagnement, prévention et accès au logement : telle est l'approche, fondée sur les faits et sur les droits, que le CausE s'efforce de mettre en œuvre. À rebours d'une action publique qui tend vers une « critérisation » et une restriction croissante des modalités de prise en charge – en particulier s'agissant des durées de séjour en hébergement d'urgence –, **le CausE revendique de proposer aux personnes accueillies à la fois un espace d'autonomie le plus ouvert possible et un accompagnement socio-sanitaire individualisé**. L'association fait ainsi le choix de centrer son action sur les ressources propres à chacune et chacun, et de reconnaître qu'un même lieu peut être à la fois un espace de mise à l'abri et un point d'appui vers la sortie de la précarité.

En somme, tout reste à faire. Le CausE poursuivra donc dans les années à venir cet engagement, à la fois sur le terrain et dans l'espace public, en développant et en défendant des réponses concrètes, dignes et durables pour les personnes les plus précaires de notre canton.

Etienne Quillet



Membres du comité

Etienne Quillet,
président

Thomas Herquel,
vice-président

Sophie Buchs,
trésorière

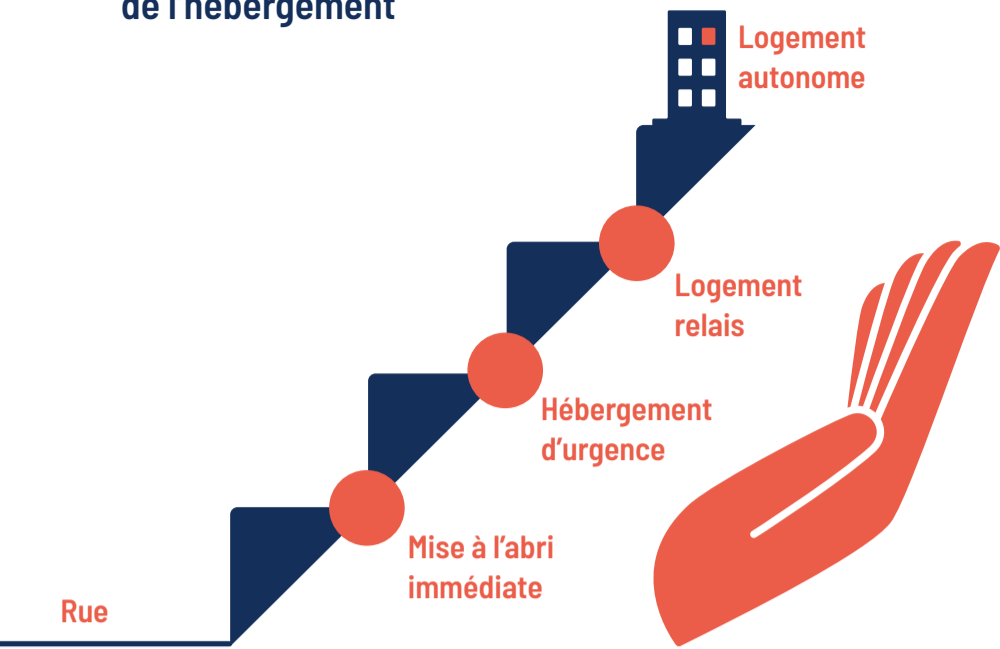
Alain Meuwly,
Alain Bolle,
Théodore Turrenttini,
Mathilde Blondeau,
membres

Équipe

En 2025, le CausE s'appuie sur une équipe de 60 collaborateurs-trices. La direction est assurée par Aude Bumbacher, directrice, et Emilie Fernandez, directrice adjointe, avec le soutien de trois coordinateur-trice-s : Maréva Dumas, Stéphane Membrez et Hicham Chérif.

Au sein des lieux d'hébergement, les prestations sont mises en œuvre par une équipe pluridisciplinaire réunissant travailleur-euse-s sociaux-ales, assistant-e-s sociaux-ales, éducatrices sociales, des étudiant-e-s de la HETS, une équipe dédiée à la logistique, la cuisine et au nettoyage. Une chargée de communication et une assistante administrative viennent compléter l'équipe.

Les paliers de l'hébergement



Mise à l'abri immédiate

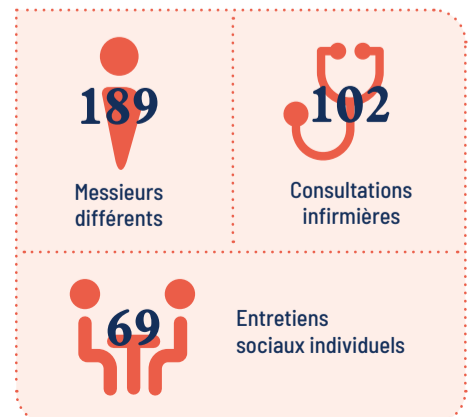
Le Lieu de répit humanitaire a poursuivi sa mission de mise à l'abri immédiate en faveur de 31 hommes seuls, accueillis dans la villa située à l'avenue de Riant-Parc 21.

Ce dispositif a permis d'offrir une réponse rapide et inconditionnelle à des personnes en situation de grande précarité, souvent confrontées à des parcours de vie marqués par l'instabilité, la rupture sociale et l'isolement. Les prestations sont restées inchangées : un lit dans une chambre collective, primo-orientation sociale, repas, bagagerie sécurisée, ouverture quotidienne de 18h à 10h30.

Le grand parc arboré attenant à la villa a représenté un atout important pour le bien-être des résidents. Il a permis la mise en place d'activités extérieures, telles que des tournois de ping-pong et de pétanque, ainsi que des soirées barbecue, favorisant la convivialité, le lien social et la lutte contre l'isolement.

L'année 2025 a également été marquée par une réflexion stratégique majeure concernant la pérennité du dispositif. La villa de Riant-Parc étant mise à disposition à titre temporaire jusqu'en mars 2026, la recherche d'un nouveau lieu d'accueil a constitué une priorité. Un projet de relocalisation au sein d'un hôtel situé aux Pâquis a été initié.

Prévu pour fin 2026, ce nouveau site fera l'objet de travaux de réhabilitation. Il permettra d'augmenter la capacité d'accueil à 45 hommes sans-abri et de consolider durablement notre accueil inconditionnel.



La Cour : hébergement d'urgence

La Cour est née de la transformation d'un ancien hôtel en un espace d'accueil innovant, répondant aux besoins urgents des personnes sans-abri à Genève. Accessible 24h/24, cette structure accueille hommes et femmes dans un cadre sécurisé et chaleureux, au cœur de Plainpalais.

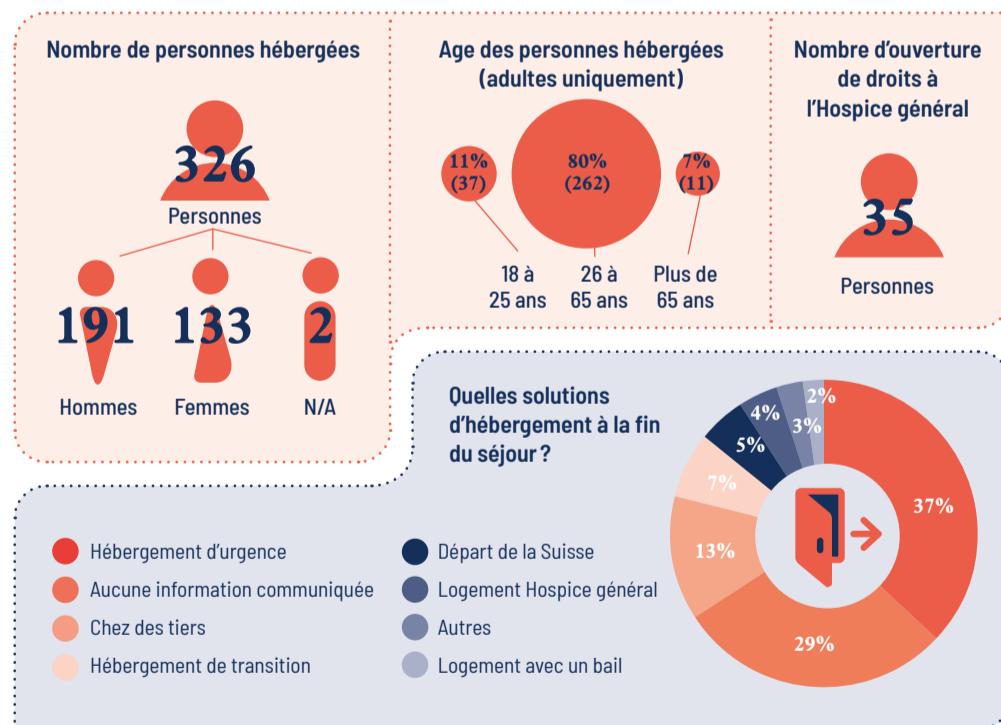
Avec ses 57 places disponibles, le lieu propose bien plus qu'un hébergement : chaque personne bénéficie d'un suivi social personnalisé, de repas ainsi que d'un espace de vie collectif favorisant le repos et la reconstruction. L'accent est mis sur l'autonomie et le bien-être, avec pour objectif de soutenir un parcours de réinsertion.

Des partenariats ciblés viennent enrichir l'accompagnement proposé : l'association Première ligne pour les usagères de drogue,

Asile LGBT pour les personnes LGBTIQ+ et les HUG pour les personnes sans-abri sortant d'hospitalisation, mais nécessitant un suivi médical régulier.

Cette année, l'accueil de publics à besoins spécifiques nous a demandé de repenser nos moyens d'action. Un suivi rapproché avec les équipes socio-santaire de Première ligne nous ont permis d'identifier la complémentarité comme un levier fort pour soutenir les personnes usagères de drogue dans leur reconstruction au sein d'un autre cadre d'accueil.

En septembre 2025, un moment fort a marqué la vie de La Cour : la célébration de son premier anniversaire, organisée avec la participation active des résident-e-s et de l'ensemble de l'équipe.



Partenariat avec Rév'asion

Depuis plusieurs années, le CausE collabore avec l'association Rév'asion. L'objectif est de permettre aux personnes hébergées dans les dispositifs de participer à des sorties en nature, loin du contexte urbain et des préoccupations quotidiennes. En 2025, 4 sorties ont été réalisées. Organisées entre lac et campagne, elles constituent de véritables leviers de remobilisation pour les participant-e-s. Ces temps passés en nature complètent l'accompagnement social en apportant une dimension expérientielle difficilement accessible autrement. Elles contribuent à améliorer le bien-être des bénéficiaires, à renforcer leur motivation et à soutenir leur parcours d'insertion sociale.

La Cour : hébergement de transition

L'hébergement de transition accueille des personnes salariées disposant d'un revenu modeste et ayant besoin d'un logement temporaire pour stabiliser leur situation. L'objectif est de leur offrir un cadre sécurisant afin de soutenir leurs démarches professionnelles, financières, administratives ou de santé et de favoriser leur autonomie.

Située en face de l'hébergement d'urgence de La Cour, la structure propose 15 places en colocation pour des femmes et des hommes sans enfant, pour une durée maximale de 12 mois. Une participation financière au loyer est demandée aux résident-e-s. Les profils sont variés, notamment dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, du médical et du bâtiment. Deux travailleuses sociales assurent un accompagnement individualisé, en particulier dans la recherche de logement et les démarches administratives. La majorité des personnes accueillies ont auparavant séjourné en hébergement d'urgence.

Le passage en hébergement de transition vise ainsi à consolider leur situation et à prévenir un retour à la rue.



Logement relais

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture de 4 nouvelles places d'hébergement relais réparties dans deux nouveaux appartements destinés à des hommes en situation de précarité, composés chacun de 4 pièces en colocation, au sein de la coopérative La Bistoquette, sur la commune de Plan-les-Ouates.

Ces nouvelles places viennent compléter l'offre existante à La Cour, à La Jonction et à Chêne-Bourg. Ainsi, en 2025, les appartements relais comptent désormais 27 places, accessibles à des hommes et des femmes au bénéfice des prestations de l'Hospice général.

Les appartements-relais continuent de proposer un hébergement temporaire d'une durée de 12 à 24 mois, assorti d'un accompagnement social individualisé. Celui-ci vise à soutenir les résident-e-s dans la stabilisation de leur situation résidentielle, l'insertion socioprofessionnelle, le développement de leurs compétences personnelles ainsi que la gestion de leurs démarches administratives.

Les liens avec le dispositif d'hébergement d'urgence ont été maintenus et consolidés, facilitant des parcours résidentiels plus fluides et sécurisés. Par ailleurs, tout au long de l'année, des activités collectives culturelles, sportives, sociales et éducatives

ont été proposées, contribuant à renforcer la cohésion sociale, l'autonomie et le bien-être des résident-es dans un cadre structurant et bienveillant.



Finances

Les états financiers au 31 décembre 2025 ont été approuvés par l'organe de révision Global Audit Services et sont présentés selon les normes RPC21. La version détaillée des comptes annuels est disponible sur www.lecause.ch

Compte de résultat au 31.12.2025

En chf	31/12/2025	31/12/2024
Financements privés pour hébergement d'urgence	1'100'295,20	3'337'375,33
Financements publics pour hébergement d'urgence	2'898'268,65	2'931'185,00
Produits Hébergement d'urgence	3'998'563,85	6'268'560,33
Produits Relais et transition	915'180,60	680'273,95
Autres produits	3'841,29	6'575,40
Total des Produits	4'917'585,74	6'955'409,68
Charges Lieu de répit humanitaire	1'697'296,04	1'630'566,77
Charges La Cour	2'343'593,64	2'081'748,30
Total charges Hébergement d'urgence	4'040'889,68	3'712'315,07
Charges Hébergement relais et transition	813'555,22	508'678,82
Frais généraux	13'377,16	47'176,05
Total des charges	4'867'822,06	4'268'169,94
Attribution aux fonds affectés	-3'998'563,85	-6'137'566,00
Utilisation des fonds affectés	4'105'865,68	3'675'696,00
Variation du capital des fonds	107'301,83	-2'461'870,00
Résultat annuel net	158'092,83	272'032,42

Témoignage d'un résident de l'hébergement d'urgence

« Ici, j'ai retrouvé un peu de chez-moi. »

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je préfère rester anonyme. Je suis arrivé en Suisse il y a un an.

Comment s'est passée ton arrivée ?

À La Cour, j'ai eu un très bon accueil. Ce que j'ai tout de suite apprécié, c'est la possibilité de rester sur place toute la journée. Dans d'autres lieux, il faut souvent quitter les locaux le matin et revenir le soir, mais ici, on peut se reposer quand on en a besoin. Je partage une chambre avec deux autres personnes et nous avons une salle de bain et des toilettes dans la chambre. C'est une vraie différence qui change beaucoup au quotidien.

Selon toi, qu'est-ce qui rend le CausE différent des autres structures d'accueil que tu as connues ?

Ici, on peut cuisiner soi-même, et pour moi c'est important. Quand je suis arrivé, ça m'a permis de retrouver mes habitudes et mes compétences en cuisine.

Qu'est-ce que cet hébergement a changé pour toi ?

Ça m'a donné une vraie sensation d'avoir un « chez-moi ». Être au centre-ville facilite mes déplacements, car je dois souvent aller à l'hôpital voir mes médecins et faire des tests. Le confort de l'hébergement et la liberté d'organisation ont un vrai impact sur ma santé et mon moral.

Quels sont tes projets pour la suite ?

Ma priorité est de résoudre mes problèmes de santé. Ensuite, je voudrais explorer les possibilités de travailler et continuer ma vie ici, pas à pas.

Un mot de la fin ?

J'apprécie beaucoup la possibilité de faire des lessives le week-end. C'est un détail, mais l'été, avec la chaleur, il faut souvent laver ses vêtements, et ça fait une vraie différence.

Nous soutenir



Contribuez à l'hébergement d'urgence en faisant un don

Banque : Raiffeisen
IBAN : CH76 8080 8002 1577 0262 6
mention « don »

Collectif d'associations pour l'urgence
sociale (CausE)

Rue Jean-Violette 15
1205 Genève

Nos remerciements vont :

Aux personnes hébergées
Aux associations membres et à l'équipe
Aux partenaires de terrain et financiers



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POUR THERMAL LUX



VILLE DE
GENÈVE



acg

Association
des communes
genevoises



Le CausE

Collectif d'associations
pour l'urgence sociale

Contact

Collectif d'associations
pour l'urgence sociale (CausE)
Rue Jean-Violette 15
1205 Genève

Contact :

collectif@lecause.ch
www.lecause.ch

Aude Bumbacher, directrice
aude.bumbacher@lecause.ch
076 562 34 67